

# Horaires et cours de la semaine

Chabbat Tazria – 13 avril 2024 – 5 Nissan 5784

## PRESENCES DU RAV

Vendredi soir

Min'ha / Maariv à

Samedi matin

Cha'hrit à Beth Yaacov

Samedi soir

Min'ha et Séouda Chlichit à  
Maison Juive Dumas

## HORAIRES DES PRIERES

		SYNAGOGUE BETH YAACOV	SYNAGOGUE DUMAS
Vendredi 12 avril 2024	Cha'hrit Chir Hachirim Minha et Maariv	19h30	7h00 19h00 19h30
Samedi 13 avril 2024	Cha'hrit suivi d'un kiddouch Cha'hrit à Beth Yaacov par Rabbin Toledano suivi du repas en toute simplicité Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 20h29) Maariv	9h30 19h15 21h08	9h00 19h30 21h08
Semaine	Cha'hrit Cha'hrit (dimanche et jours fériés) Min'ha suivi de Maariv	7h15 (lundi et jeudi) 8h00	7h00 8h00 19h30

## COURS DE LA SEMAINE

### Ce Chabbat

Rav Benadmon  
Maison Juive Dumas  
19h10 Min'ha, Séouda  
Chlichit et cours:  
« Pessah: Va doucement tu  
es pressé ! »

M. Eric Ackermann  
Syn. Beth Yaacov  
19h30 Min'ha, Séouda  
Chlichit et cours :  
« Paroles d'histoire »

### Cours bimensuel

Mardi 16 avril 2024 à 12h15  
Groupe de discussion –  
Philosophie juive  
Réflexion autour des textes  
fondateurs du judaïsme

### En ligne

Cours Instagram par  
Rav Mikhaël Benadmon  
la minute du Rav



Cours Zoom  
Lundi 15 avril, 20h00  
Par M. Eric Ackermann

### Cours hebdomadaire

Par Rav Mikhaël Benadmon

Mardi à 20h00  
Syn. Hekhal Hanes  
Réflexion autour des grandes  
questions de la pensée juive

Dimanche, 9h00 à 10h00  
Syn. Maison Juive Dumas  
Commence ta semaine  
ParAcha  
Etude hebdomadaire de la  
Paracha de la semaine  
(Cha'hrit à 8h00)

## NOS MEMBRES

Condoléances

À la famille de M. Louis Lasry z'l, décédé le 5 avril 2024, époux de Mme Sylvia Lasry et le père de Pierre et Claire Lasry.

Seouda chlichit offerte

Par M. Yoan Azoulay à la mémoire de sa mère Monique Hanna Azoulay (née Cohen) bat Juliette z'l, à Dumas

## La parole qui construit

Nombreux sont les commentateurs qui mettent en rapport la plaie de TSARAAT (traduit généralement par lèpre), avec la médisance. Il y a d'ailleurs une homophonie certaine entre le lépreux « Métsora », et la médisance « Motsi-chèm-ra » (celui qui fait sortir le mal).

Rappelons la différence essentielle entre l'Homme et l'animal : l'Homme parle et fait parler, suscite la parole de son interlocuteur, à l'instar du Maître ou du Père dans la Haggadah de Pessah. La force de l'Homme, souligne le Targoum, au chapitre 2 verset 7 de Béréchit, c'est sa parole (Roua'h mémaléla).

Cette parole lui a été octroyée pour prier et louer le Ciel, pour étudier et pour entretenir des liens avec ses semblables. L'Homme ne peut en mésuser, pour mentir, pour médire, ou pour insulter...

Cette maladie dont les principaux symptômes se caractérisent par des taches blanches ou de couleurs particulières, mentionnées dans le texte de la Paracha, peut atteindre l'être humain, mais également ses vêtements, voire sa maison ! En effet, bien plus qu'une maladie organique, la « Tsaraat » vient frapper celui qui se rend coupable entre autres de médisance ou d'orgueil (voir Traité de Ara'hin 16).

Néanmoins, la « Tsaraat » de la maison apparaît comme un cadeau du Ciel. Le commentaire du Rav Meïr Leibush zal, le MALBIM, rappelle que le terme « Vénatati » (Vayikra chapitre 14, verset 34) exprime toujours une vision positive. En effet, nos Sages expliquent que la lèpre aurait dû toucher l'être humain, mais D.ieu « offre un cadeau » en envoyant un avertissement sur la maison. Le propriétaire de cette maison touchée est obligé de sortir tous ses meubles et objets, révélant ainsi son intimité au monde alentour, vis-à-vis duquel il a manqué de discrétion !

À travers l'exposition de ses propres affaires et après avoir failli être exclu de la communauté, c'est une nouvelle forme de rencontre qui se tisse. La personne atteinte prend conscience des égards avec lesquels la Torah traite de simples petits objets, et ô combien les êtres humains méritent à plus forte raison tout le respect.

D'ailleurs, le 'Hafèts-'Haïm en avait fait sa priorité, à travers la rédaction d'une œuvre capitale sur la pureté du langage.

La parole est attribuée à l'Homme pour instaurer la paix autour de lui et dans le monde, mais il en fait parfois un instrument de haine... Cette haine gratuite encore manifeste aujourd'hui, empêche selon les Sages, la présence du 3e Temple. Du reste, ils soulignent que la médisance tue trois personnes : celui qui parle, celui à qui elle s'applique, et celui qui la répand.

La médisance est une faute que même la Téchouva ne peut effacer, car une fois exprimée, elle se répand, quoi qu'on fasse. C'est pourquoi le médisant est expulsé hors de la communauté, isolé pour ne plus nuire !

C'est évidemment contraire à la vie du Juif, qui doit vivre en société pour rayonner de par son exemplarité. Le judaïsme ne peut se vivre qu'en société. Et celui qui médit, écorche et dissout la société.

En ces jours qui précèdent le Séder de Pessah, rappelons le privilège de la parole, qui permet d'accomplir la Mitzvah de raconter à nos enfants la Sortie d'Égypte. Notre propre Sortie d'Égypte.

En somme, la parole bâtit l'humanité.